

Thème : RGPD : se mettre en conformité et maintenir à jour sa conformité

Date : Mercredi 31 mai 2023 de 14h à 17h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat / **Niveau :** 2

Objectifs :

- Maîtriser les notions essentielles de la protection des données à caractère personnel
- Être en mesure de mettre en place les bases de sa conformité RGPD en qualité d'avocat pour son propre cabinet

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Introduction aux enjeux de la protection des données à caractère personnel
- Appréhension des notions essentielles
- Appréhension des obligations en la matière pour un cabinet d'avocat
- Aborder les bases de la mise en conformité RGPD d'un cabinet d'avocat
- Evaluation sous forme d'un QCM
- Correction de l'évaluation sous forme d'un jeu de questions/réponses

➤ Moyens pédagogiques : Support numérique et papier en appui de la présentation orale interactive.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur le Bâtonnier Emmanuel HUMEAU, avocat au barreau de La Roche sur Yon.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-eco.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.